

05

Évaluation des solutions, développement économique des entreprises, formation et fracture numérique



Une forte mobilisation
de tous les acteurs
sur le volet numérique

50 entreprises du Snitem
ont déclaré leurs solutions
numériques sur un total de 300

NUMÉRIQUE EN SANTÉ

LES TRAVAUX AUTOUR DE LA FEUILLE DE ROUTE SE SONT POURSUIVIS PENDANT TOUTE CETTE PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE ET LE SNITEM REPRÉSENTE TOUJOURS SES ADHÉRENTS DANS LES DIFFÉRENTS GROUPES DE TRAVAIL SUR LES THÉMATIQUES SUIVANTES : ÉVALUATION DES SOLUTIONS, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES, FORMATION ET FRACTURE NUMÉRIQUE. PARMIS LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020-2021.

LANCEMENT DU PORTAIL CONVERGENCE

Ce portail déclaratif mis en place par la Délégation du numérique en santé (DNS) et l'Agence du numérique en santé (ANS) permet aux concepteurs de solutions numériques de vérifier la maturité de leurs solutions au regard de la doctrine technique en œuvre dans le cadre du déploiement de la feuille de route nationale en matière de numérique en santé.

Plus de 50 entreprises du dispositif médical ont déclaré leurs solutions (pour un total de 300 contributeurs tous secteurs technologiques pour la santé confondus), faisant de notre secteur un acteur majeur du numérique en santé.

ACCÈS AU MARCHÉ DES SOLUTIONS DIGITALES

Afin de contribuer au changement de paradigme que le numérique en santé apporte dans notre organisation de soin, le Snitem a mis en place un groupe de réflexion transversal avec ses adhérents. Il travaille sur les modalités de financement des solutions numériques en France (dispositifs médicaux ou logiciels à usage individuel, collectif ou utilisés par un professionnel de santé) et a pour objectif de formuler des propositions concrètes qui seront portées par le Snitem auprès des autorités de tutelle, mais aussi de faire émerger des propositions pour leur évaluation clinique et fonctionnelle.

Le groupe a démarré ses travaux autour de deux premiers axes :

- Un *position paper* sur les modalités de sortie du programme ETAPES
- Un logigramme de l'accès au remboursement des solutions numériques

LE HEALTH DATA HUB (HDH)

Le rapport annuel du HDH a été publié en mai 2021. Il rappelle les nombreux projets menés par le HDH pendant cette année 2020, principalement liés à la Covid. En revanche, l'accès des entreprises aux données du SNDS (Système national

des données de santé) reste limité : l'appariement avec des données issues des bases de données hospitalières ou autres registres ou cohortes n'est toujours pas possible, la liste des bases du catalogue n'ayant toujours pas été publiée.

Les travaux sur la valorisation des données et le business model de la plateforme qui ont donné lieu à un rapport remis au HDH et à la DREES en février 2020 par le groupe de travail dédié dans le cadre du Comité stratégique de filière (CSF), n'ont toujours pas conduit à la publication du catalogue ni d'une tarification.

DONNÉES DISPONIBLES EN OPEN SOURCE

Pour contrer les idées reçues sur l'absence de données disponibles dans le secteur du dispositif médical, un programme de six webinaires a été mis en place pour appréhender de manière pédagogique les différentes sources de données et savoir comment interroger ces bases de données « ouvertes ». Qu'il s'agisse de Scan Santé – ATIH, de la LPP'AM ou de l'Open LPP, de nombreuses données relatives aux dispositifs médicaux pris en charge sont accessibles à condition de savoir où les chercher, et de définir bien en amont des requêtes, les résultats attendus pour un usage marketing, d'accès au marché...

Au total, les six webinaires ont réuni plus de 200 participants qui ont maintenant les clés en main pour explorer eux-mêmes ces bases de données et en ressortir les données pertinentes pour effectuer leurs propres analyses.

Les supports de ces webinaires – réservés aux adhérents – sont également disponibles sur l'extranet du Snitem en attendant de nouveaux sujets de webinaires et de nouveaux formats de supports.

Tout au long des webinaires, l'attention des participants a été attirée sur les biais possibles liés au retraitement des données dans le cadre du secret statistique et à la vigilance qu'il convient d'avoir sur les périmètres d'analyses.

Ces données restent probablement sous exploitées et constituent malgré les réserves évoquées, une source notable d'informations pour les entreprises du dispositif médical.